CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): MME MARTINE VASSAL / MME BRIGITTE DEVÉSA

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 14 Avril 2020

OBJET : Subvention allouée à l'association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance des Bouches-du-Rhône (Adepape 13) - Exercice 2020.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Avril 2020 en visioconférence, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de fixer à 45 000 €le montant de la subvention de fonctionnement allouée à l'association départementale d'entraide des personnes accueillies à la protection de l'enfance des Bouches-du-Rhône (Adepape 13) pour l'exercice 2020 ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention selon le modèle type prévu à cet effet.

Cette dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

A l'unanimité

Votent pour:

Mme AMSELEM, Mme BARTHÉLÉMY, M. BÉNARIOUA, Mme BERNASCONI, Mme BIAGGI, M. BORÉ, M. BOUVET, Mme BRUNET, Mme CALLET, Mme CARADEC, Mme CARRÉGA, Mme CHABAUD, Mme DEVÉSA, Mme DI MARINO, M. DI NOCÉRA, M. FÉRAUD, M. FRAU, M. GAZAY, Mme GENTE-CEAGLIO, M. GENZANA, M. GÉRARD, Mme GUARINO, M. GUÉRINI,

Mme HADJ-CHIKH, Mme INAUDI, M. JIBRAYEL, M. JORDA, Mme JOULIA, M. KOUKAS, M. LE DISSÈS, M. LIMOUSIN, M. MALLIÉ, M. MASSE, Mme MILON, Mme MIQUELLY, M. MORAINE, Mme NARDUCCI, M. PAYAN, M. PERRIN, M. PONS, Mme PUJOL, Mme PUSTORINO, M. RAIMONDI, Mme RAOUX, M. RÉAULT, M. REY, M. ROYER-PERREAUT, Mme RUBIROLA, Mme SAEZ, M. SANTELLI, Mme SANTORU-JOLY, Mme SPORTIELLO, Mme TRANCHIDA, Mme VASSAL, M. VÉRANI, M. VIGOUROUX

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice des assemblées